

CHRONIQUE.

M. Cherbonneau, naguère correspondant de notre Société, en est devenu membre résidant par le fait de sa nomination à l'emploi de directeur du Collège impérial arabe, à Alger. M. Cherbonneau, le secrétaire perpétuel de la Société archéologique de Constantine, dont il était l'âme, par la science et le zèle qu'il a constamment déployés à son service ; M. Cherbonneau a été, dans cette position, le véritable fondateur et le promoteur aussi intelligent qu'infatigable des études historiques dans la province de l'Est. Nous devons donc nous réjouir des circonstances qui ont rapproché de nous un collaborateur aussi distingué ; et qui, en l'associant plus intimement à notre œuvre, nous font espérer de lui une coopération des plus actives.

Dès ce numéro, le lecteur pourra s'apercevoir des effets de son précieux concours, par le nombre et l'importance des communications relatives à l'antique Numidie, cette mine si riche en restes romains et libyques. Aussi, la province d'Alger s'effacera aujourd'hui entièrement pour faire les honneurs de la Chronique à sa sœur de Constantine. Elle a seulement le regret de n'avoir, cette fois, que peu de pages à lui consacrer.

A. BERBRUGGER.

MARKOUNA (*Verecunda*). — On écrit à M. Cherbonneau :

« Lambèse, le 15 août 1863.

« Le hasard nous a encore peu servis à Markouna, où les travaux sont, d'ailleurs, suspendus depuis plus d'un mois. Un seul point a été fouillé un peu profondément : c'est celui où l'on a l'intention de bâtir une ferme. Ce travail nous a fait découvrir un grand nombre de tombes, je ne sais de quelle époque, construites en briques et ayant invariablement la forme d'une baignoire. Le fond et le couvercle sont faits avec d'énormes briques carrées, marquées d'une croix ou d'un cœur à leur centre.

» Il n'y avait, dans ces tombes, ni vases, ni monnaies, ni ustensiles d'aucune sorte.

» Je suis assez heureux, cependant, pour vous envoyer quelques inscriptions, que j'ai tout lieu de croire inédites. Sept viennent de Markouna, et une des jardins de Lambèse.

» Les deux dernières m'intriguent; donnez-moi, je vous prie, votre interprétation, à l'occasion.

» Les bains que j'ai découverts l'année dernière sont bien distincts de ceux de M. Parisel. Ceux-ci se trouvaient dans l'enceinte du camp romain, à 150 mètres environ au sud du Pretorium, tandis que les miens sont à 300 mètres au moins à l'est de ce monument. Le genre de construction est, d'ailleurs, tout différent. Remarquez, dans l'établissement que j'ai trouvé, les trois voûtes offrant quelque ressemblance avec un pont, mais dont l'affectation reste douteuse, et puis la belle mosaïque de 13 mètres sur 11, dont le dessin, en grecque, a été admiré par tous les voyageurs qui ont passé à Lambèse.

» BARNEOND.

» Directeur de la Maison Centrale de Lambèse. »

Suivent les inscriptions copiées par M. Barneond :

N° 1.

D M S

M ANTON

IO VINOM

LEGIIAVG-V-A

XXVLARRANI

SATVRNINVS

FECIT

N° 2.

D M S

M ANTONIO

SEVERO IVIVO

LARRANIVS

SATVRNINVS

HERES PIVS

N° 3.

D M S

M ANTONIO

SEVERO.V.A

LV LARRANI

VS SATVRNI

NVS

FECIT

N° 4.

.....

CONCESSAE

PIAE VA LX

LARRANIVS

SATVRNINVS FEC.

N° 5.
 D M S
 SAGRIAPRIMA
 VERNAITALICA
 VA LXX NEPO
 TES EIVS EI
 FECERVNT

N° 6.
 MESSAL
 DIGNIHO
 REDOMV
 VANCRÆ
 AITCLOSV
 TIEN · A° IIR

N° 7.
 D M S
 C PACO
 NIO BAS
 SO VET
 VALXXX
 II FILI
 EIVSFE
 CERVNT

N° 8.
 D M F
 DATIVEOR
 MERENTI
 FRATRIEIVS
 POSVICX
 AN XV
 MES VII

Remarques sur la communication de M. Barnéond. — Les épigraphes qu'on vient de lire ne se rencontrent pas dans les *Inscriptions romaines de l'Algérie*, de M. Léon Renier; et il y a tout lieu de croire qu'elles sont inédites. Cependant, celle qui est relative à un *Caius Paconius Bassus* (n° 7) rappelle le n° 1473 dudit ouvrage, où figure le même nom, *Paconius*, mais avec des surnoms différents. Toutes deux, d'ailleurs, proviennent du même endroit, de Markouna, l'antique *Verecunda*, dont les ruines se voient tout près de Lambèse. Le document auquel nous faisons allusion est ainsi développé par M. Renier: « *Caio Paconio Saturnino; Paconio Justo, filio; Saturninæ ejus; et Justi filiis. Fortunatus, Veteranus, sibi* » et suis fecit »

A *Caius Paconius Saturninus*; à *Caius Paconius Justus*, son fils; à sa femme *Saturnina* et aux fils de *Justus*. *Fortunatus*, vétérans, a fait (ce monument) pour lui et les siens.

L'épigraphie romano-africaine signale des membres de cette famille non-seulement à *Verecunda*, mais à *Lambèse*, à *Cirta* et jusqu'à *Sétif*.

Après cette observation préliminaire, nous allons développer et commenter, s'il y a lieu, les textes plus ou moins abrégés dont on doit la connaissance au zèle archéologique de M. Barnéond.

N° 1. — « *Diis manibus sacrum. Marco Antonio Vinno, militi legio-*

nis tertiae Augustae, vixit annis viginti quinque. Larranius Saturninus fecit. »

Monument consacré aux dieux mânes. A Marcus Antonius Vinus, soldat de la 3^e légion Auguste. Il a vécu 25 ans. Larannius Saturninus a fait (ce monument).

Justifions la liberté que nous avons prise de substituer VINNO à VINO.

Ce dernier mot, par son rang dans la formule de filiation, s'annonce comme un surnom ; et, pourtant, n'étant pas qualificatif, il est dépourvu du caractère essentiel des surnoms. Si on avait voulu appliquer à cet Antonius un sobriquet emprunté à l'ordre des idées bachiques, on n'aurait pas choisi le substantif *vinum*, mais bien quelqu'un des qualificatifs qui en dérivent, comme *vinosus*, *vinolentus*, etc. Cela est dans l'usage et dans la logique ; *vinum* est donc inadmissible ici.

Le mot VINNO que nous proposons de lui substituer satisfait aux conditions du problème. Il ne s'écarte, d'ailleurs de VINO que par le doublement régulier de la consonne, doublement que les lapicides négligent trop souvent, ce qui est la moindre des fautes qu'on ait droit de leur reprocher.

VINNVS, synonyme de *cencinnus*, est un adjectif qui signifie élégant, bien tourné, etc. Il est donc tout-à-fait dans les conditions du surnom qui exprimait toujours quelque particularité physique ou morale de l'individu auquel on l'appliquait, défaut, qualité ou ridicule.

N^o 2. — « *Diis, etc., Marco Antonio Severo. vivo. Larranius Saturninus, heres pius. »*

A Marc Antoine Sévère, de son vivant, Larranius Saturninus, son pieux héritier.

Le mot VIVO et la lettre qui le précède (un T ou un I) sont frustes dans leur partie supérieure. Il n'y a cependant pas de doute sur la formule : *de son vivant* ; car au numéro suivant nous verrons l'épithète de ce même Marc Antoine Sévère, tandis qu'ici n'apparaît aucune des particularités qui caractérisent un monument funéraire.

Ce Larranius, pieux héritier, qui dresse par anticipation un souvenir lapidaire au testateur dont il attend la succession, serait-il un de ces coureurs de testaments si plaisamment décrits par Pétrone ? En tous cas, des sept inscriptions que le hasard vient de faire découvrir à Markouna, quatre nous offrent son nom comme dédicateur.

N° 3. — « *Diis, etc., Marco Antonio Severo. Vixit annis quinquaginta quinque. Larranius Saturninus fecit.* »

A Marc Antoine Sévère. Il a vécu 55 ans, Larranius Saturninus a fait (ce monument).

C'est, on le voit, l'épithaphe du personnage auquel la dédicace du numéro précédent est adressée. Larranius, plus heureux que beaucoup d'héritiers, avait vu s'ouvrir la succession de Marc Antoine Sévère.

N° 4 — « (*Diis, etc.*) *Concessae, piæ. Vixit annis sexaginta. Larranius Saturninus fecit.* »

A Concessa, pieuse. Elle vécut 60 ans. Larranius Saturninus a fait (ce monument).

La partie supérieure de cette pierre tumulaire étant brisée, le commencement de l'épithaphe manque. Cette Concessa était probablement de la famille des Antoine dont Larranius Saturninus cultivait si pieusement les souvenirs funéraires comme héritier et comme ami sans doute.

Nous nous sommes demandé si le mot *Larranius* ne devait pas se décomposer en *L. Arranius*; mais comme dans les quatre épigraphes où ce nom figure, il y est toujours écrit d'un seul tenant, sans espace ni signe séparatif quelconque, nous ne nous sommes pas cru autorisé à le scinder ainsi.

N° 5. — « *Diis, etc. Sagra Prima, verna italica. Vixit annis septuaginta. Nepotes ejus ei fecerunt.* »

Sagra Prima, esclave italienne. Elle a vécu 70 ans. Ses petits-enfants lui ont fait (ce monument).

Verna se disait spécialement de l'esclave né dans la maison du maître, mais on l'employait aussi avec le sens d'esclave en général.

Des cinq monuments funéraires qui précèdent, quatre ont la forme de rectangles à sommets arrondis. Le cinquième, d'après ce qui en subsiste, était probablement semblable, mais la brisure supérieure empêche de le constater.

N° 6. — L'épigraphie inscrite sous ce numéro est gravée dans un cadre composé d'un double filet, sur une colonne monolithe avec base, et dont la partie supérieure a été brisée. Le commencement : *Messali digni honore domus* se comprend assez bien; nous pouvons même présumer qu'il s'agit ici du *Domus æterna* (demeure éternelle tombeau) d'un emploi si fréquent dans l'épigraphie funéraire de *Pomaria* (Tlemcen), *ad Rubras* (*Hadjar er-Roum*) et autres

villes antiques de l'ouest de l'Algérie ; mais les trois dernières lignes échappent à notre appréciation.

Si les correspondants s'astreignaient à joindre des estampages à leurs copies, on se trouverait moins fréquemment dans l'impossibilité de développer et de comprendre les textes qu'ils envoient. C'est un regret que nous ne pouvons nous empêcher de manifester de temps en temps. Que nos correspondants nous le pardonnent.

N° 7. — « *Diis, etc. Caio Paconio Basso, veterano. Vixit annis octoginta duo. Filii ejus fecerunt.* »

A Caius Paconius Bassus, vétéran. Il a vécu 82 ans. Ses fils ont fait (ce monument).

Cette épitaphe est gravée sur une des faces d'un hexagone dont la partie inférieure a été brisée. Néanmoins l'épigraphie est complète.

Nous renvoyons au commencement de ces Remarques pour le rapprochement entre cette inscription et celle des autres Paconius de Verecunda, citée par M. Renier.

N° 8. — « *Diis, etc. Dative, sorori merenti. Frater ejus posuit. Vixit annis quindecim, mensibus septem.* »

A Dativa, sœur méritante, son frère a posé (ce monument). Elle a vécu 15 ans et 7 mois.

Les lettres suivantes sont liées : O R, à la fin de la deuxième ligne ; T I, à la fin de la troisième ; T, R-I, E, au milieu de la quatrième. F, mis à la place de S qui termine habituellement la formule D. M. S., paraît une erreur de lecture. Quant à MES, pour MENS., à la dernière ligne, c'est une faute de lapicide dont on connaît plus d'un spécimen.

Les cimetières de Paris, cette capitale de la France et la métropole du monde civilisé, offrent trop d'exemples de ce genre de bévues pour qu'on s'étonne de les rencontrer dans une province à moitié barbare et, vu le mode de communications de ces temps reculés, fort éloignée du centre de l'Empire romain.

A. BERBRUGGER.

On lit dans *l'Africain* du 20 octobre 1863 :

Sigs. — M. le préfet de Constantine, dont le zèle éclairé patronne activement les recherches historiques qui s'exécutent sur différents points du département, avait en vue les ruines de Sigus (territoire de Segnia), ruines déjà connues en partie, grâce au *Recueil des inscriptions romaines de l'Algérie*. Une exploration fut

dirigée de ce côté et le soin en fut confié à un membre de la Société archéologique, M. Cherbonneau. Sigus est à 41 kilomètres est du chef-lieu de l'ancienne Numidie. Une inscription trouvée en 1851 par M. Léon Renier, lui donne le titre de *Pagus*; une dédicace à la Victoire, qui est encastrée dans le mur du bordj, nous apprend que la culture des céréales était la principale industrie des habitants de cette localité, « *cultores qui Sigus consistunt.* »

Comme position militaire, Sigus ne le cède à aucun des établissements romains que nous connaissons. Il occupe un défilé qui tient la tête de la plaine dite *Bahira-el-Touïla*, et en commande l'entrée. C'est par là que passent les caravanes de Tebessa, de Khenchela, de Souk-Ahras et d'Aïn-Beïdha. A voir les décombres qui couvrent le sol, les massifs de béton et les pans de mur encore debout, il y a lieu de supposer que Sigus avait une certaine importance. Mais les archives des deux nécropoles, explorées au mois de septembre par M. Cherbonneau, secrétaire de la Société archéologique, fournissent des renseignements plus significatifs.

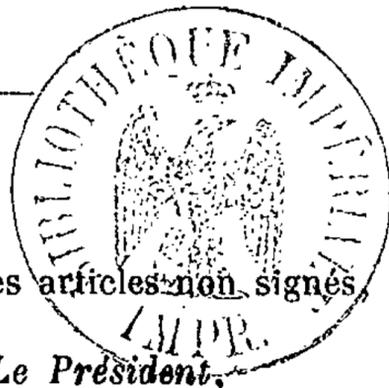
L'eau ne manque pas en cet endroit. Outre les trois fontaines restaurées par le génie militaire, il y a une rivière coulant dans la direction du village des Oulad-Rahmoun, et que l'on dit très-poissonneuse. Cette rivière suit la route, au fond du défilé, et sépare ainsi la grande nécropole du centre de la bourgade.

Une superficie de douze mille hectares de belles terres à blé se développe, presque sans pli et sans ondulation, dans la direction d'Aïn-Beïdha. Telles sont les plaines de la Beauce, si renommées par leur fertilité. Au nord et à l'ouest, le sol devient montueux, mais les céréales y prospèrent, et les troupeaux y trouvent d'abondants pâturages. On gémit d'y contempler la paresse des indigènes.

Quoi qu'il en soit, nous n'avons pas d'autre but que de signaler les découvertes faites récemment à Sigus. MM. De Lamarre, Léon Renier, Desvaux et Creuly y avaient relevé cinquante-six monuments écrits, en comprenant dans ce nombre trois stèles funéraires copiées à Oum-el-Gomel, qui est à deux kilomètres du *Pagus*, en allant vers l'orient. Les fouilles, commencées en septembre et terminées dans les premiers jours de 1863, ont mis au jour plus de deux cents monuments appartenant aux races différentes qui se sont succédé sur cet emplacement. Il ressort de ce travail que l'occupation n'aurait subi aucune interruption, depuis l'arrivée du paganisme jusqu'au développement du christianisme triomphant. Toutes les époques y sont représentées par des témoignages indiscutables. On remarque seulement que pas une tombe romaine n'est terminée par un fronton angulaire et décorée du croissant, qui est un des emblèmes de la mythologie numidique. La forme qui prévaut est le cintre. Quelques stèles sont taillées en manière d'autel; il y a aussi des sépultures qui ressemblent à des berceaux renversés. Celles-ci sont généralement attribuées aux chrétiens. A part ces détails, qui ne tiennent sans doute qu'à des habitudes locales, la nouvelle exploration de la nécropole de Sigus devait révéler l'existence de deux espèces de monuments, peut-être contemporains de la domination romaine, mais étrangers, en tout cas, à la race latine. Nous parlerons d'abord des images sculptées sur les rochers qui sillonnent la nécropole, comme autant de récifs. Le personnage qui y figure, tantôt dans une chapelle à frontispice, tantôt dans un simple cadre, se rapproche bien évidemment de l'adorant dessiné sur les

stèles numidiques du musée de Constantine ; malgré quelques divergences dans l'attitude, on y retrouve les mêmes emblèmes : le disque, une sorte de caducée et le croissant. Quelquefois un arbre se dresse à sa droite, comme sur les deux belles pierres déposées à la préfecture, et qui proviennent des fouilles en question. Une particularité mérite d'être signalée, c'est que pas une de ces commémorations numidiques ne porte une seule ligne, un seul mot. La représentation pure et simple de la prière semble avoir suffi aux autochtones cantonnés à Sigus.

Des monuments, d'autant plus intéressants à nos yeux qu'ils se rattachent par leur caractère au premier culte de nos pères, ont frappé l'attention du secrétaire de la Société archéologique. Des pierres inclinées et soutenues par l'une de leurs extrémités, l'autre posant sur le sol ; d'énormes tables de calcaire formées d'une masse plate que soutiennent plusieurs roches verticales ; des tertres à base circulaire et composés d'un entassement de pierres ; des allées tracées par de gros cailloux, constituent le système de monuments qui se montre pour la première fois dans une nécropole où l'on ne s'attendait point à rencontrer des vestiges de la religion druidique. Sans offrir aucune des conditions de l'art, ces constructions présentent cependant entre elles assez de similitude pour faire reconnaître qu'une même pensée présidait à leur exécution. Elles se composent en général de fragments de rochers, de pierres dont la forme est plus ou moins irrégulière, dont les dimensions sont plus ou moins grandes, tantôt isolées, tantôt disposées en groupes d'après des lois qui paraissent constantes. Il a été constaté par l'aspect du terrain que le transport et la pose des blocs ne peut être que le résultat des efforts de l'homme. Le plus grand nombre de ces monuments (on en compte au moins vingt) se dresse sur le plateau rocheux dont la base sert de nécropole. M. Cherbonneau a eu soin de dessiner les sept qui ont le plus de caractère, notamment un beau dolmen, presque carré, que les bergers de l'endroit appellent *el hanout*, « la boutique, » à cause de la régularité de ses murs.



Pour tous les articles non signés

Le Président,

A. BERBRUGGER.